

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

Par courrier du 25 juin 2008, la société UBS AG (CH - 8098, Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juin 2008, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, par suite d'une cession d'actions GFI INFORMATIQUE sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir indirectement, 2 512 911 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 4,63% du capital et des droits de vote de cette société (1), répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
UBS AG London Branch	1 835 849	3,38
UBS AG Switzerland	677 062	1,25
Total	2 512 911	4,63

- (1) Sur la base d'un capital composé de 54 293 742 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.